



Réunion de la commission Entreprises et stratégies de marché du 12 mai 2011

SYNTHÈSE

La Commission "Entreprises et stratégies de marché" s'est réunie le jeudi 12 mai, sous la présidence de Lionel Fontagné.

Jean-Marc Béguin a exposé les principaux points du programme de travail de la Direction des statistiques d'entreprises.

S'agissant des répertoires, le projet SIRUS suit son cours normalement. Les entreprises dans leurs nouvelles définitions y seront introduites. Disponibilité prévue à l'automne 2011.

En ce qui concerne les statistiques structurelles, la première phase du projet RESANE est en cours de consolidation. La publication des chiffres de 2009 devrait intervenir prochainement. La seconde phase se poursuit parallèlement, avec les travaux sur le profilage.

Pour ce qui est de la comptabilité nationale, la nouvelle base 2008 sera publiée en mai 2011.

En ce qui concerne les indicateurs conjoncturels, le programme PREMICE suit son cours, avec pour objectif de refondre un certain nombre de chaînes fabriquant des indices.

Louis de Gimel et Fabienne Rosenwald ont présenté les enquêtes thématiques en cours de réalisation ou à venir de l'Insee et du Service Statistique Public. Elles concernent deux thèmes essentiels du moyen terme : la connaissance des effets de la mondialisation sur l'économie d'une part, la mesure des effets des modes de production sur le développement durable d'autre part.

En 2012, l'Insee envisage de réaliser une enquête sur les consommations d'énergie dans les établissements tertiaires (ECET).

A l'été 2012, un choix devra être opéré entre une enquête sur les TIC dans les entreprises de moins de 10 salariés (en réponse à une demande du Cnis) et l'enquête européenne sur l'internationalisation et les déterminants de la chaîne de valeur.

Une enquête devrait également être réalisée sur les taux de marge commerciale par produit, de manière ciblée et en liaison avec la construction de la nouvelle base prévue pour 2014.

Parmi les enquêtes annuelles seront menées : l'enquête sur les consommations d'énergie (EACEI), l'enquête sur les TIC dont les résultats sont requis au niveau européen et l'enquête sur les filiales à l'étranger des groupes (OFATS). Une actualisation des contours de réseaux sera également opérée, de manière à intégrer progressivement des réseaux dans le répertoire SIRUS.

En 2012, devraient être diffusés les premiers résultats des enquêtes réalisées en 2010 sur le développement durable (EnDD) et l'innovation (CIS2010, avec ses extensions régionales).

En 2013, l'Insee envisage de réaliser une nouvelle enquête sur l'innovation, sans doute restreinte du point de vue du champ des secteurs et de la taille du questionnaire, du fait des contraintes de charge.

L'enquête sur l'internationalisation et la chaîne de valeur devrait probablement être conduite en 2013.

Une enquête sur les déchets dans l'industrie et/ou le commerce devrait être également réalisée pour répondre aux besoins exprimés par les règlements européens. En la matière, un rythme quadriennal d'enquête serait privilégié, avec des estimations intermédiaires tous les deux ans.

En 2013, l'enquête Antipol devrait être reprise. Les autres enquêtes annuelles seront poursuivies.

Dans le service statistique ministériel agricole, de nombreuses enquêtes thématiques ont été prévues pour répondre à des règlements européens qui correspondent également à des plans d'action ministériels (le Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018, le plan de performance énergétique, l'objectif Terre 2010, les assises de la forêt, etc.). Les engagements nationaux pourront ainsi être suivis.

Les résultats du recensement agricole de 2010 seront diffusés à partir de septembre 2011.

Ensuite, Jean-Marc Béguin a exposé les initiatives visant à réduire la charge de réponse statistique des entreprises décidées lors des assises de la simplification administrative.

La première vise la suppression de la redondance des questions des enquêtes statistiques émises par des organismes publics.

La seconde mesure concerne la dématérialisation des enquêtes de la statistique publique. Celle-ci est déjà en cours.

La troisième mesure exprime le souhait de privilégier les modalités d'enquêtes les moins coûteuses, en les revoyant tous les 5 ans (en lien avec les procédures du Cnis). (Interrogation des fournisseurs par exemple).

La quatrième mesure insiste sur la nécessité d'évaluer le temps nécessaire pour renseigner les enquêtes statistiques. Ceci est aujourd'hui réalisé au travers des tests.

La cinquième mesure vise à optimiser les plans d'échantillonnage pour mieux répartir les enquêtes publiques entre les PME.

La sixième mesure propose de soumettre toutes les enquêtes statistiques des opérateurs publics non prévues par l'arrêté annuel de la statistique publique à une déclaration obligatoire.

S'agirait-il de solliciter un avis d'opportunité et de conformité sur chaque enquête ? Le champ couvert par le Cnis pourrait s'en trouver considérablement élargi. Le groupe de travail prévu sur le sujet devra éclaircir ces points.

François Magnien de la DGCIS a proposé l'enquête sur la filière automobile pour avis d'opportunité en expliquant l'intérêt de l'observation des tissus productifs par filière. Les organisations professionnelles ont vivement souhaité être associées à cette enquête.

La DGCIS réalise des enquêtes qui répondent à des besoins de définition ou de mise en œuvre de politiques publiques. Ces dernières nécessitent aujourd'hui des informations statistiques sur les filières.

Les états généraux ont permis d'identifier un certain nombre de filières stratégiques.

Jusqu'à présent, des travaux statistiques ont été menés à partir des données sectorielles. Celles-ci n'ont pas répondu à tous les besoins correspondant à une approche par les filières. De fait, les relations entre entreprises sont relativement peu prises en considération dans la statistique sectorielle.

C'est pourquoi il est prévu la réalisation d'enquête par filière. Une enquête pilote sera menée au niveau de la filière automobile, auprès d'environ 4 000 entreprises.

Les organisations professionnelles seront associées au comité de concertation et à l'analyse des résultats de l'enquête.

Enfin, Vincent Hecquet a fait un point d'étape sur l'avancée du profilage à l'INSEE

La division « profilage et traitement des grands unités » de l'Insee est en charge de mettre en œuvre le profilage. Celui-ci consiste à mettre en œuvre au sein des groupes la nouvelle définition de l'entreprise, conforme au décret de 2008. Il s'agit ainsi de dépasser l'unité légale pour aboutir aux plus petites combinaisons d'unités légales produisant des biens et services et dotées d'une autonomie de décision.

Profiler un groupe consiste à définir des structures statistiques par-delà la structure juridique des unités légales. L'enjeu se trouve être également d'identifier au sein du groupe les unités et les modalités les plus efficaces pour la collecte de l'information statistique.

Cette démarche a été systématisée depuis septembre 2010, selon les préconisations présentées au Cnis en mai 2008 par Jean-Marc Béguin et Emmanuel Raulin.

A ce stade, un premier bilan peut être dressé concernant les 30 principaux groupes appréhendés.

Par ailleurs, 7 autres enquêtes ont reçu des avis favorables d'opportunité :

- Enquête Durée du travail des conducteurs routiers
- Enquête sur les deux-roues motorisés et leurs usages en 2012
- Enquête sur la structure des vergers
- Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la recherche et au développement dans les entreprises
- Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la recherche et au développement dans les associations et GIP
- Enquête sur les consommations d'énergie dans le secteur tertiaire
- Enquête sur les pratiques phytosanitaires dans l'arboriculture